



Consignation des fluides

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence
STD-MACCONS

Pré Requis

Aucun

Public Concerné

Chefs d'équipe production, opérateurs et conducteurs de machines, techniciens ou réglés, agents de nettoyage et de maintenance.

Objectifs :

- Connaître la réglementation des équipements de travail : "séparation et condamnation des énergies "
- Mettre en place dans les modes opératoires la ou les procédures de condamnation sur arrêt des équipements faisant l'objet d'une intervention.

Contenu

LE RISQUE D'ACCIDENT EN COURS D'INTERVENTION

- Cas concrets : Analyse, recherche de causes et actions correctives.
- Électricité.
- Remise en marche mécanique.
- Organe en hauteur sans calage.
- Organe sous pression.

LA RÉGLEMENTATION

- Conformité des organes de coupure ou de séparation.
- Critères
- Obligation légale d'établir des procédures
- Respect des consignes.

SCHÉMA TYPE D'UNE PROCÉDURE

- Séparation de l'équipement de ses réseaux d'énergie.
- Condamnation physique de l'organe de manœuvre.
- Signalisation.
- Contrôle et évacuation des énergies résiduelles.
- Ordre d'intervention.

LES HABILITATIONS NECESSAIRES SELON LES FLUIDES

- Consignes :
- Habilitation électrique.
- Habilitation tous fluides.
- Les Procédures
 - Présentation
 - Rôles des intervenants.
 - Visualisation sur le terrain.

LE MATERIEL ET LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NECESSAIRES

EXEMPLES DE MANIPULATION

- Mise en oeuvre de la consignation d'un équipement (à mettre à disposition par l'entreprise).

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Présentation didactique des éléments réglementaires et des bonnes pratiques.
- Mise en application des concepts sur un cas concret

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des stagiaires concernant l'atteinte des objectifs